AUDÉLOR
DÉVELOPPEUR DE TERRITOIRE

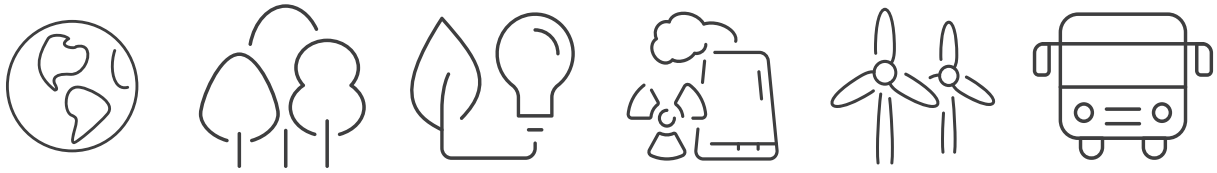
ÉTUDES URBAINES & AMÉNAGEMENT

OBSERVATOIRE CLIMAT ÉNERGIE TERRITOIRE

Panorama BBO Communauté

288 / novembre 2026
BBO communauté

Énergie - Climat



LES CHIFFRES CLÉS CLIMAT- ÉNERGIE SUR

- Les émissions de gaz à effet de serre (GES)
- La séquestration carbone
- La consommation énergétique
- Les usages énergétiques
- La production d'énergies renouvelables et de récupération
- Les activités économiques
- La mobilité
- Le logement



DES DONNÉES MULTIPLES

De nombreuses données de ce panorama sont issues de l'outil **TerriStory** de l'observatoire environnement Bretagne (OEB). Des données sont également issues des études et observatoires d'AudéLor. La source de la donnée et la date de traitement sont rappelées systématiquement sous chaque graphique permettant ainsi de suivre la mise à jour.

Pour la consommation énergétique et les émissions de gaz à effet de serre, la donnée est issue d'une modélisation de **l'inventaire spatialisé des émissions atmosphériques (ISEA)**, construit par **Air Breizh** pour la Bretagne. Cette modélisation est une description spatiale et temporelle de l'ensemble des rejets de polluants dans l'atmosphère, qu'ils soient d'origine naturelle ou anthropique. Sa construction s'effectue par un recensement des sources émettrices (ponctuelles, linéaires et surfaciques) à travers des estimations réalisées à partir de données statistiques ou réelles, puis par une cartographie de ces émissions et consommations sur l'année.

Concernant les transports, les émissions de GES (et donc les consommations) sont imputées à la commune où les véhicules passent et non pas selon son nombre de résidants ou d'actifs. Ainsi les communes qui sont traversées par les RN 165 et 24 sont plus impactées que les autres sur ce secteur. La commune de Ploemeur est la seule impactée par l'aéroport civil de Lann-Bihoué. La commune de Lorient est la seule impactée par la pêche et le transport maritime.

ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE

106 Kteq CO_2
émissions de GES Scope 1 et 2*
teq = tonne équivalent

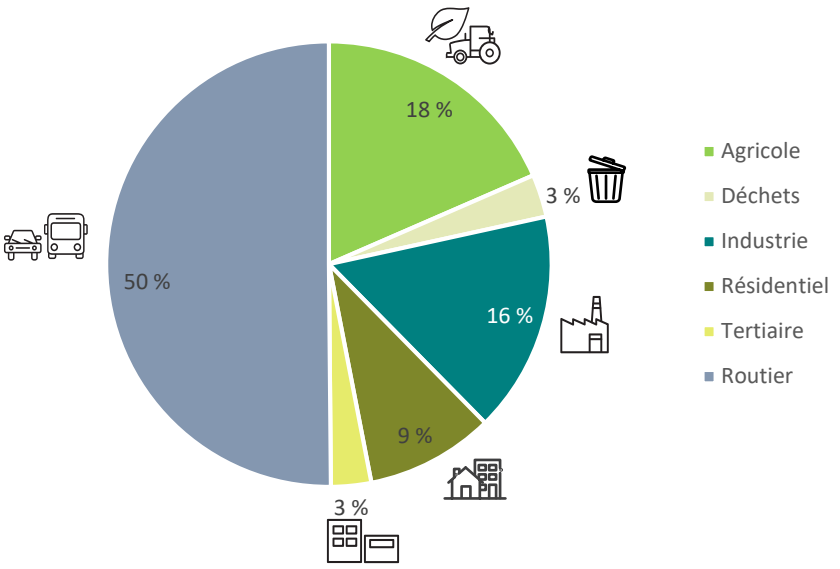
5,7 teq CO_2/hab
sur BBO Communauté (Scope 1et 2)*
6,7 teq CO_2/hab en Bretagne

-11 %
entre 2010 et 2022

Rappel objectif SCoT du pays de Lorient (Lorient agglomération + BBO commuanuté) : **réduire de -40 %** en 2030 par rapport à 2008, soit réduire jusqu'à 71 Kteq CO_2 en 2030 pour BBO communauté. Résultat 2022 : -11 % par rapport à 2010, une baisse bien en deçà de la trajectoire attendue pour atteindre l'objectif 2030.

* Ces émissions **ne comprennent pas** la fabrication et le transport des **biens de consommation importés (scope 3)**. Ce qui amènerait certainement à doubler ce résultat, soit environ 11,5 teq CO_2/habitant en 2022 pour le territoire.

ÉMISSION DE GAZ À EFFET DE SERRE PAR SECTEUR EN 2022



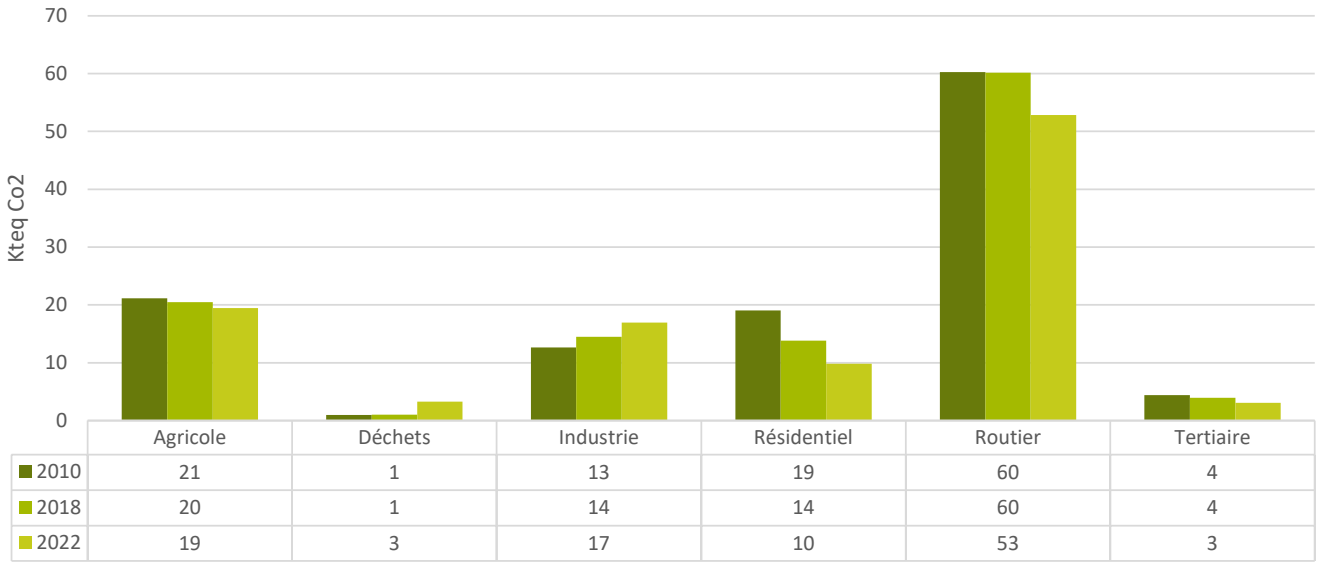
Source : Air Breizh ; ISEA V6.1 - Traitement : AudéLor, juillet 2026

Des répères pour 1 tonne équivalent CO_2

	4 596 km en voiture thermique seul 6 581 km en avion long courrier 9 191 km en voiture avec un passager 341 297 km en TGV
	15 621 heures de streaming vidéo 19 592 recherches sur le Web 406 205 e-mails
	398 jours de chauffage au bois 93 jours de chauffage au gaz 64 jours de chauffage au fioul
	138 repas avec du boeuf 633 repas avec du poulet 1 961 repas végétariens

Source : impactco2.fr (ADEME)

ÉVOLUTION DES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE PAR SECTEUR EN 2010, 2018, 2020 ET 2022



	Agricole	Déchets	Industrie	Résidentiel	Routier	Tertiaire
2010	21	1	13	19	60	4
2018	20	1	14	14	60	4
2022	19	3	17	10	53	3

Source : Air Breizh ; ISEA V6.1 - Traitement : AudéLor, juillet 2026

Entre 2010 et 2022, le secteur résidentiel a connu une baisse marquée de 48 %, passant de 19 à 10 Kteq CO_2. Cette tendance s'explique par des hivers plus doux, mais aussi par l'amélioration des systèmes de chauffage et une construction neuve plus économe en énergie. En parallèle, les émissions liées aux transports routiers restent les principaux émetteurs, mais elles ont reculé de 12 % entre 2010 et 2022, avec une baisse à partir de 2018. Cette réduction est principalement attribuable aux changements de motorisation et à une meilleure efficacité énergétique des véhicules, et ce, malgré une augmentation du trafic routier. Les émissions du secteur industriel ont augmenté compte tenu d'une activité croissante sur la période sur la zone du Porzo.

SÉQUESTRATION CARBONE

1,2 MtC
stock carbone total

14,5 ktCO2e/an
séquestration nette de carbone

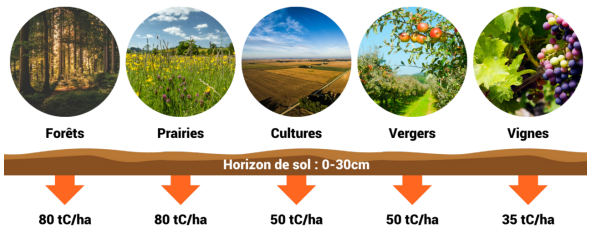
91 ha
d'espaces naturels, agricoles et forestiers (ENAF) consommés entre 2011 et 2021

14 %
des émissions de GES de 2022 sont compensées

La lutte contre la consommation d'espace est importante pour préserver la biodiversité, le **stockage carbone** ainsi que notre autonomie alimentaire. Entre 2021 et 2024, 38 ha d'ENAF ont été consommés par BBO Communauté sur l'enveloppe de 304 ha prévue pour l'ensemble du SCoT de 2021 à 2031.

RÔLE DES SOLS ET VÉGÉTAUX DANS LE STOCKAGE DU CARBONE

Estimation du stock de carbone dans les 30 premiers centimètres du sol

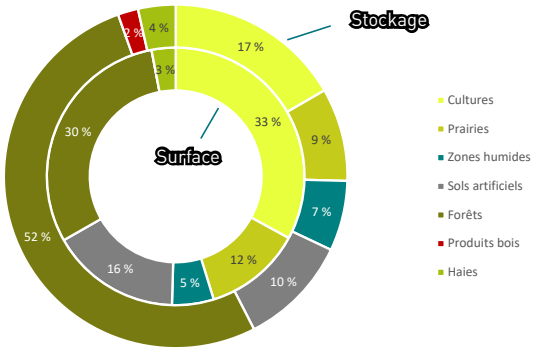


Source : ADEME

Les sols et la végétation stockent 3 à 4 fois plus de carbone que l'atmosphère, sous forme de matière organique, litière ou biomasse. Leurs variations influencent directement les concentrations de gaz à effet de serre : une baisse libère du carbone (source), une hausse le capte (puits). La séquestration nette de CO_2 correspond à un flux positif vers ces réservoirs.

Les forêts stockent du carbone dans les sols et la biomasse. Dans les 30 premiers centimètres de sol (cf. illustration), un sol forestier renferme environ 80 tonnes carbone (tC) par ha. En ajoutant la biomasse des arbres, le stock total de l'écosystème forestier atteint 150 à 170 tC/ha, voire plus dans les vieilles forêts.

SURFACE (HA) ET STOCKS CARBONE PAR OCCUPATION DU SOL EN 2023

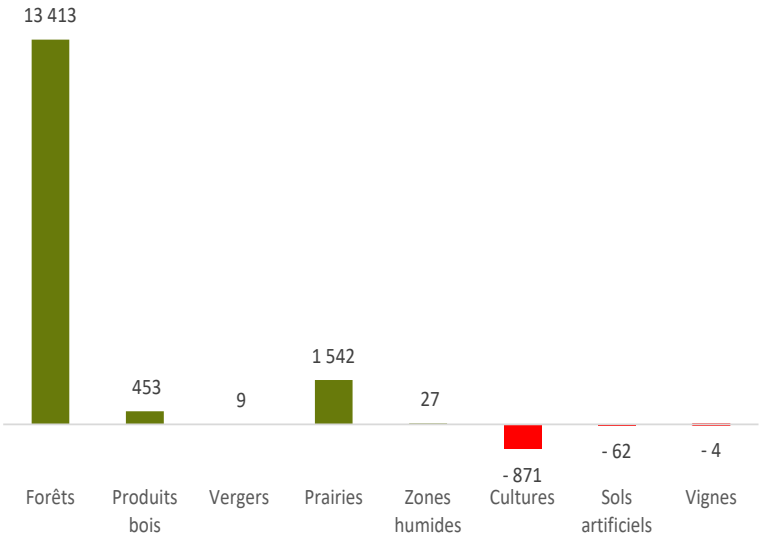


Le territoire stocke 1,24 million de tonnes de carbone (tC), avec une forte concentration dans les forêts (647 ktC), qui représentent 30 % de la surface, mais captent 52 % du stock. Les cultures (207 ktC) et sols artificiels (130 ktC) contribuent significativement, malgré des usages moins naturels, comme l'agriculture intensive ou l'urbanisation, qui réduisent la capacité de séquestration. Les prairies (109 ktC) et zones humides (82 ktC), bien que moins étendues, jouent un rôle clé dans la séquestration grâce à leurs sols riches en matière organique. Les haies (44 ktC) et produits bois (23 ktC) complètent ce bilan.

Source : outil ALDO 2026 - Traitement : AudéLor, juillet 2026

ESTIMATION DE LA SÉQUESTRATION NETTE (FLUX) DE DIOXYDE DE CARBONE EN TEQCO2

Les flux de carbone annuels moyens (tCO_2e/an) du territoire sont une conversion en carbone des surfaces annuelles moyennes de changement d'occupation des sols. Les forêts dominent largement avec 13 413 tCO_2e/an séquestrées, suivies des prairies (1 542 tCO_2e/an), qui représentent ensemble l'essentiel du puits de carbone territorial. Les produits bois, zones humides et vergers contribuent de manière marginale mais positive. À l'inverse, les cultures (-871 tCO_2e/an), les sols artificiels (-62 tCO_2e/an) et les vignes (-4 tCO_2e/an) émettent du carbone, reflétant des pratiques anthropiques (labour, artificialisation, intrants). Celles-ci réduisent leur capacité de stockage.



Source : outil ALDO 2026 - Traitement : AudéLor, juillet 2026

Source de données

Les données présentées proviennent de l'outil ALDO (ADEME), version Mélèze 2026. Elles s'appuient sur les surfaces de changement d'occupation des sols issues de l'inventaire SECTEN 2026 du CITEPA, couvrant la période 2013-2023. L'approche spatiale du CITEPA combine des bases de données cartographiques nationales et européennes, dont Corine Land Cover, Urban Atlas, OCS GE, BD Forêt, RPG, BD TOPO et BD TOPAGE, pour une modélisation multi-source.

CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE

483 GWh
consommés en 2022
sur BBO Communauté

+1 %
entre 2010 et 2022

63 %
de gaz et produits pétroliers

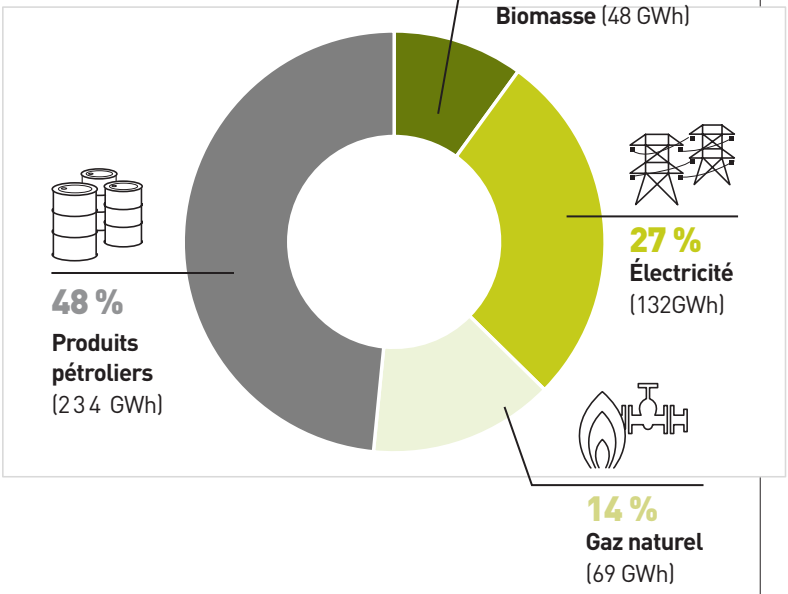
26 MWh/hab
sur BBO Communauté
23 MWh/hab en Bretagne

Rappel objectif SCoT du pays de Lorient : **réduire de -38%** en 2050 par rapport à 2008, soit réduire jusqu'à 295 GWh en 2050 (par rapport à 2010) pour BBO communauté. Résultat 2022 : +1 % par rapport à 2010. La consommation énergétique a continué d'augmenter de 2010 à 2018 avant d'amorcer une baisse (-4 % entre 2018 et 2022) mais le territoire reste très en deçà de la trajectoire fixée par le SCoT.

CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE FINALE PAR SECTEUR EN 2022

- **0 % Déchets**
- **22 % Résidentiel** (105 GWh)
- **5 % Tertiaire** (25 GWh)
- **26 % Industrie** (125 GWh)
- **3 % Agriculture** (17 GWh)
- **43 % Routier** (209 GWh)
- **> 1 % Autres Transports** (2 GWh)

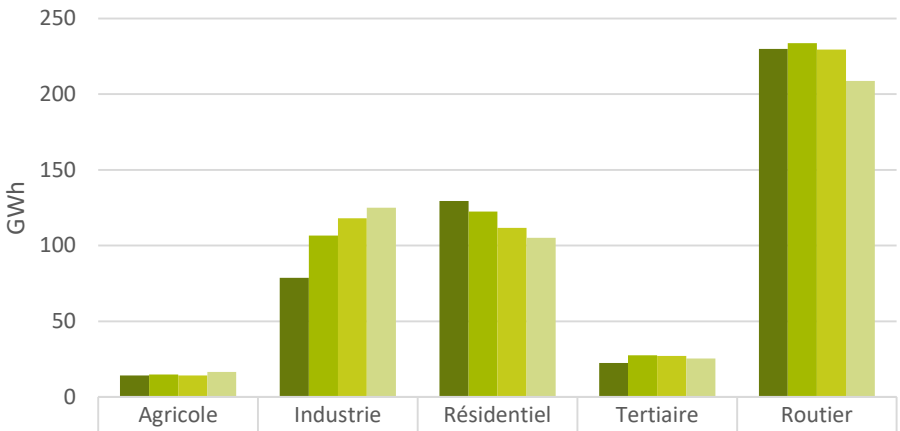
CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE FINALE PAR PRODUIT EN 2022



Source : OEB ; Air-Breizh ; ISEA V6.1 - Traitement : AudéLor, juillet 2026

L'énergie finale est la quantité d'énergie consommée et facturée à son point d'utilisation.

ÉVOLUTION DES CONSOMMATIONS PAR SECTEUR EN 2010, 2018, 2020 ET 2022



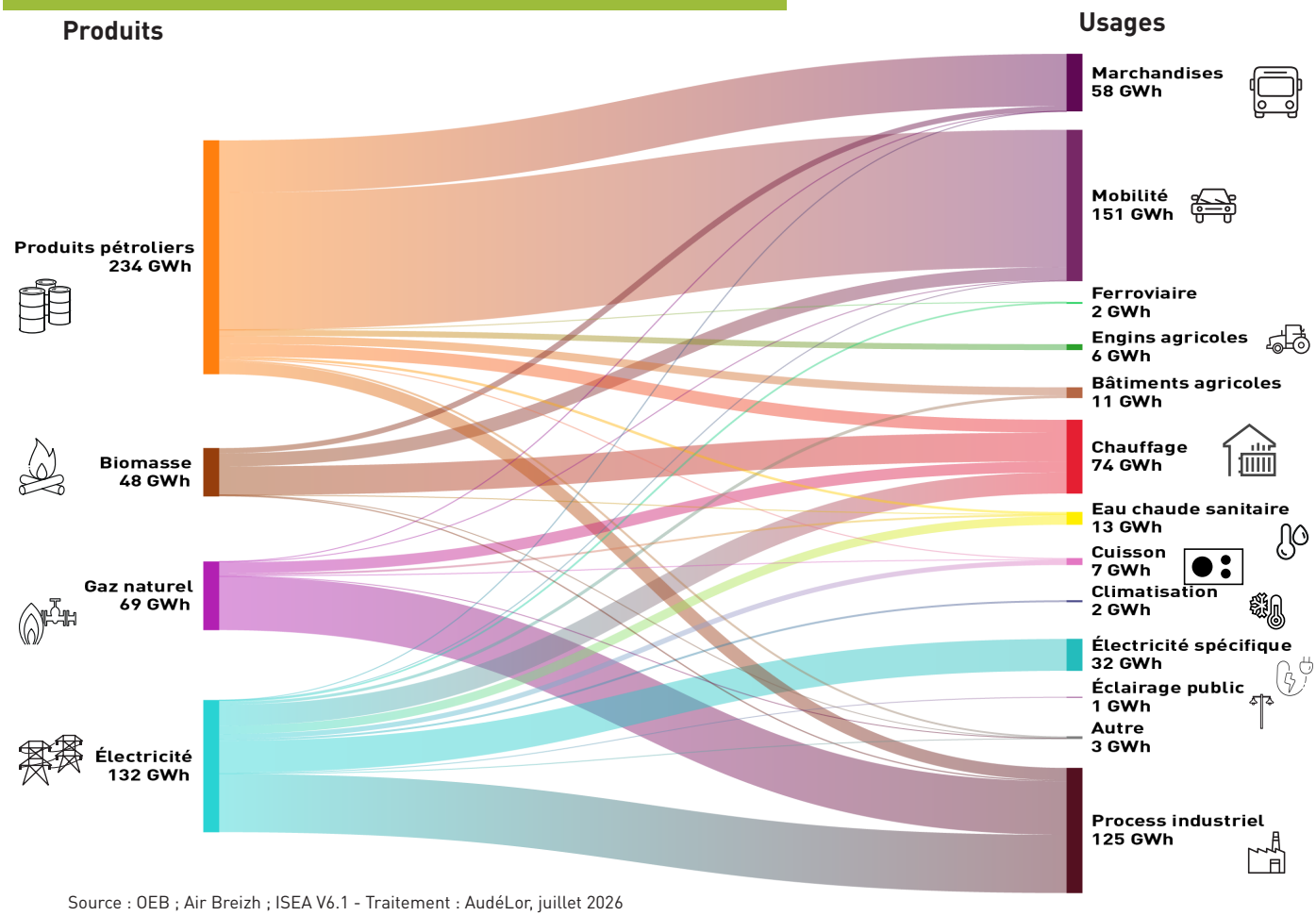
	Agricole	Industrie	Résidentiel	Tertiaire	Routier
2010	14	79	129	22	230
2018	15	107	123	28	234
2020	14	118	112	27	229
2022	17	125	105	25	209

Entre 2010 et 2022, la consommation énergétique du territoire de BBO Communauté présente des évolutions contrastées selon les secteurs. L'agriculture affiche une légère progression, passant de 14 à 17 GWh. L'industrie, quant à elle, connaît une hausse régulière, atteignant 125 GWh en 2022 (contre 79 GWh en 2010), en lien avec le développement des activités sur la zone du Porzo. Le secteur résidentiel, initialement le plus consommateur recule de 24 GWh, reflétant des hivers plus doux et des gains d'efficacité énergétique dans les logements. Le tertiaire, lui, reste stable autour de 25 GWh. Enfin, le routier, toujours dominant, voit sa consommation passer de 230 à 209 GWh, ce qui suggère principalement une amélioration de l'efficacité des moteurs, le trafic ayant pour sa part augmenté sur la même période.

Source : OEB ; Air-Breizh ; ISEA V6.1
Traitement : AudéLor, juillet 2026

USAGES ÉNERGÉTIQUES

LES USAGES DES PRODUITS ÉNERGÉTIQUES EN 2022



Source : OEB ; Air Breizh ; ISEA V6.1 - Traitement : AudéLor, juillet 2026

ÉVOLUTION PAR USAGE ÉNERGÉTIQUE ENTRE 2010 ET 2022

-26 %
Chauffage

C'est sur cet usage que la baisse est la plus marquée (en volume : -25 Gwh). D'une part, les besoins ont diminué en raison d'hivers moins rigoureux. D'autre part, de nombreux foyers ont amélioré leur efficacité énergétique en remplaçant les chaudières au fioul, très énergivores, par des pompes à chaleur (PAC) et des poêles à bois.

-20 %
Cuisson

On observe une baisse de la consommation liée à la cuisson, surtout dans le secteur résidentiel. Cette diminution est très probablement due à l'amélioration de la performance des équipements.

-1 %
Eau chaude sanitaire

Le secteur résidentiel affiche une baisse de 10 % de la consommation, avec une diminution continue. En revanche, dans le secteur tertiaire, les besoins en eau chaude sanitaire ont augmenté (+30 %) même si la consommation tend à se stabiliser depuis 2018.

+25 %
Électricité spécifique

L'usage de l'électricité spécifique a surtout agmenté dans le secteur tertiaire (presque multiplié par 2) pour tendre à se stabiliser sur le secteur résidentiel (+10 %)

-9 %
Trans. routiers

La consommation liée aux transports routiers a continué de diminuer après les confinements, avec une baisse de 9 % entre 2020 et 2022. La baisse (du même ordre pour la mobilité ou le transport de marchandises) est imputable à l'amélioration des motorisations puisque le trafic routier a augmenté.

+130 %
Climatisation

Si la consommation a plus que doublé, elle ne concerne que des petits volumes (moins de 2 GWh). Elle concerne surtout le secteur tertiaire pour les batiments accueillant du public.

-31 %
Éclairage public

Une baisse, grâce au remplacement des éclairages par des LED et à l'extinction nocturne dans plusieurs communes. Elle ne concerne que de petits volumes de consommation (moins de 1 Gwh en 2022).

+59 %
Process Industriel

La consommation énergétique des processus industriels a augmenté pour tous les produits énergétiques. L'électricité (58 GWh) est l'énergie la plus utilisée, suivie du gaz (53 GWh). Cette hausse coïncide avec l'arrivée de plusieurs entreprises, dont des agroalimentaires, sur la zone du Porzo pendant la même période.

Source : OEB; Air Breizh; ISEA V56 - Traitement : AudéLor, juillet 2026

PRODUCTION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES ET DE RÉCUPÉRATION

51 GWh
EnR&R produits en 2025 sur BBO Communauté
37 GWh hors aérothermie

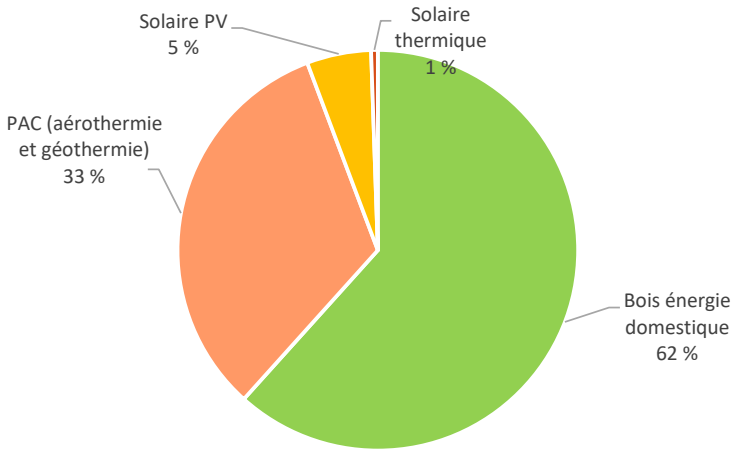
9 %
de la consommation d'énergie couverte par la production d'énergie en 2022

2,7 MWh/hab
sur BBO Communauté
(5,4 MWh/hab sur la Bretagne)

+53 %
évolution de la production d'EnR&R depuis 2010

Rappel objectif SCoT du pays de Lorient : Produire 605 GWh à l'horizon 2030 pour une couverture de 19 % de la consommation du territoire.

MIX PRODUCTION EnR&R SUR BBO COMMUNAUTÉ EN 2025



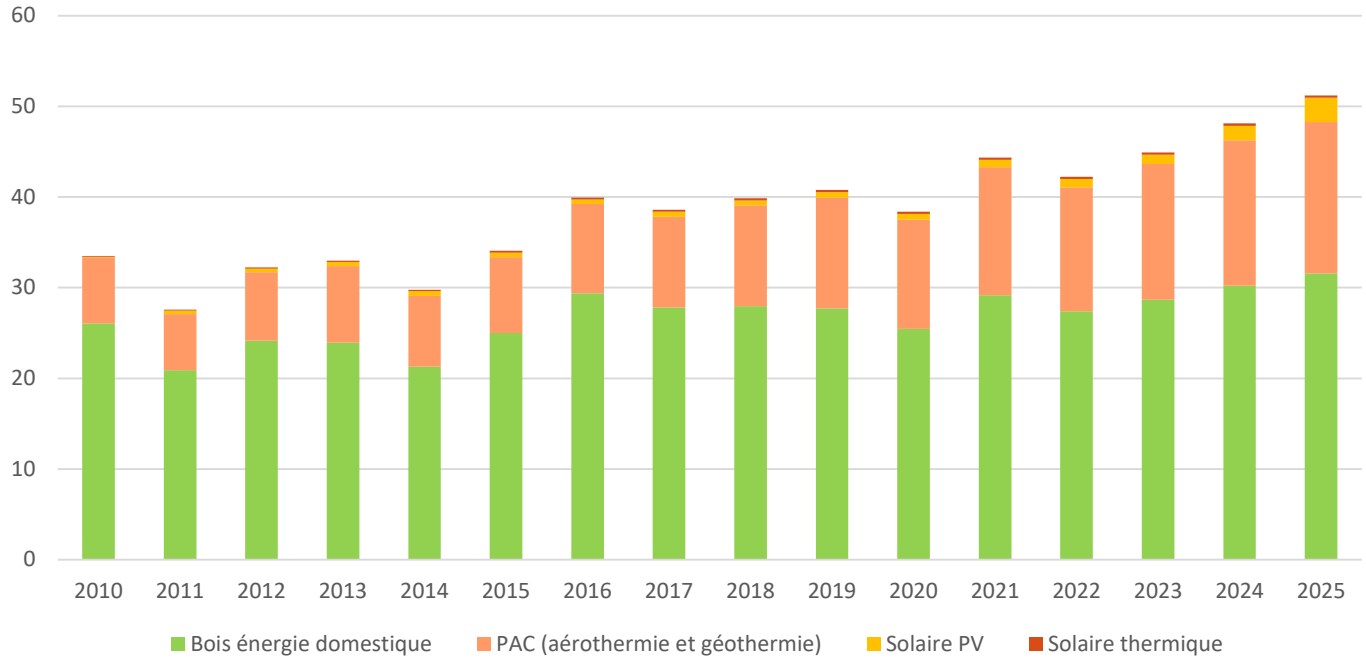
Source : OEB ; Terristory - Traitement : AudéLor, septembre 2026

Les énergies renouvelables et de récupération (EnR&R)

Les énergies renouvelables sont des énergies primaires liées à l'énergie du soleil, du vent, de la terre ou de la gravitation. Leur bilan carbone est par conséquent très faible, contrairement aux énergies fossiles.

L'énergie de récupération résulte d'un processus initial dont la finalité n'est pas la production de chaleur. Il s'agit de capter et d'exploiter cette énergie qui serait autrement perdue (chaleur générée lors de l'incinération des déchets, par les salles de serveurs informatiques, par les réseaux d'eaux usées, etc.).

ÉVOLUTION DE LA PRODUCTION ENR&R DE 2010 À 2025 SUR LE TERRITOIRE (EN GWH)



Source : OEB ; Terristory - Traitement : AudéLor, septembre 2026

Depuis 2010, le mix énergétique du territoire n'a pas connu de diversification globale, mais certaines filières se sont développées. En 2010, le bois domestique représentait 78 % de la production énergétique totale, contre 62 % en 2025, tout en ayant progressé de 5,5 GWh. Parallèlement, les pompes à chaleur ont connu une forte croissance, avec une production en hausse de 132 % entre 2010 et 2025. Le solaire a également enregistré une progression significative : sa production, qui dépassait à peine 0,1 GWh en 2010 (cumul photovoltaïque et thermique), a atteint 3 GWh en 2025. Cette progression a été soutenue par l'installation de panneaux solaires de plus de 100 kVA depuis 2023.

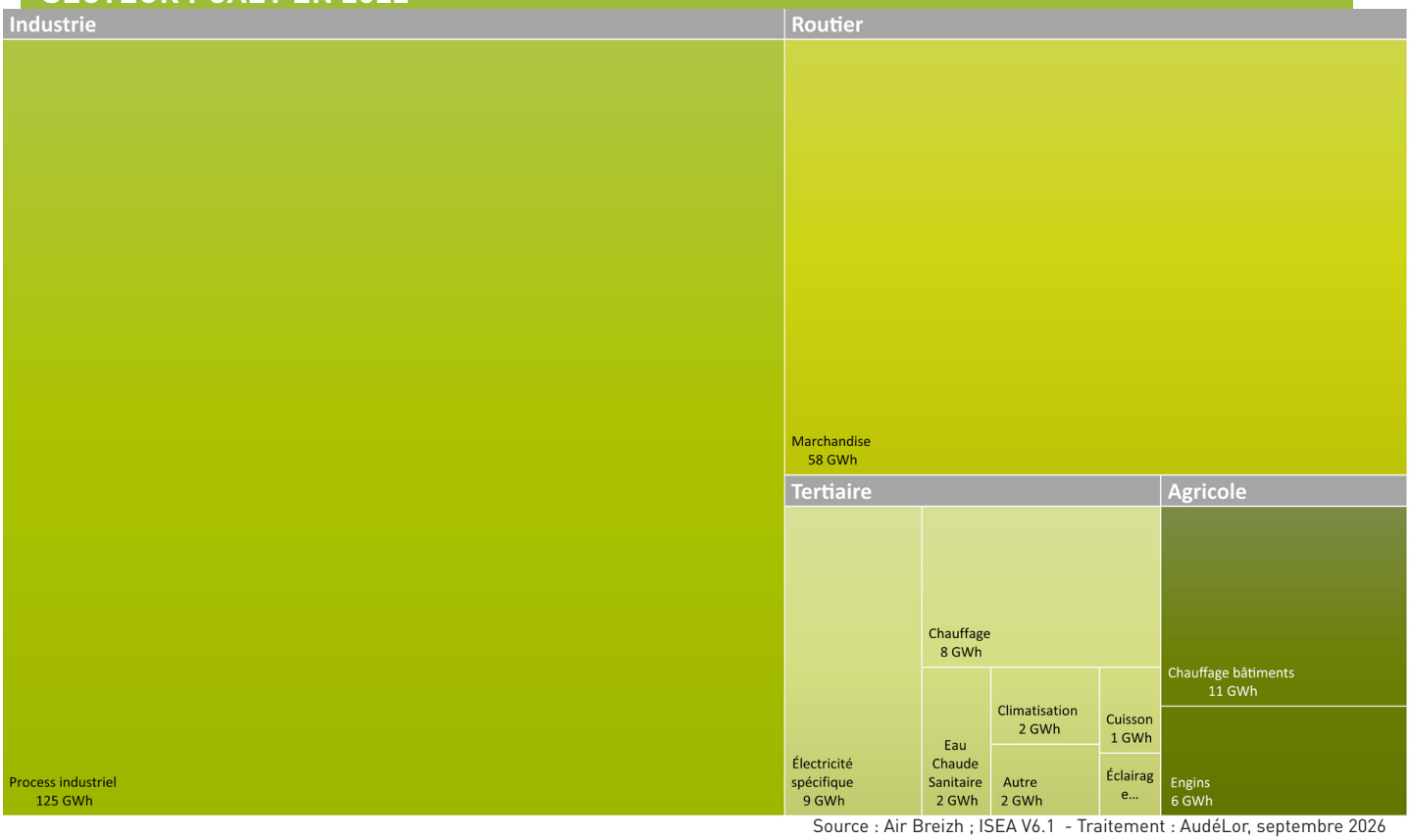
ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

225 GWh
d'énergie consommée par les activités économiques, tous produits confondus

63 %
des produits énergétiques consommés sont des énergies fossiles (gaz naturel + produits pétroliers)

56 %
de la consommation des activités économiques est dédiée aux process industriels

CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE DES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES PAR USAGE ET PAR SECTEUR PCAET EN 2022



Source : Air Breizh ; ISEA V6.1 - Traitement : AudéLor, septembre 2026

Tableau des activités les plus consommatrices seulement sur les produits électricité et gaz selon les secteurs d'activités en 2024

	Électricité	Gaz	Électricité + Gaz
Industries alimentaires	43 789 MWh	45 560 MWh	89 349 MWh
Fabrication autres produits minéraux non métalliques	532 MWh	7 941 MWh	8 473 MWh
Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique	7 068 MWh	15 MWh	7 083 MWh
Commerce de gros, à l'exception des automobiles et motocycles	3 452 MWh		3 452 MWh
Hébergement	692 MWh	958 MWh	1 650 MWh
Commerce de détail, à l'exception des automobiles et des motocycles	1 595 MWh		1 595 MWh
Captage, traitement et distribution d'eau	1 258 MWh		1 258 MWh
Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	1 206 MWh		1 206 MWh
Culture et production animale	1 176 MWh		1 176 MWh

Sources : agence ORé ; Enedis ; GRDF ; GRTF ; RTE - Traitement : AudéLor, septembre 2026

Le secteur qui consomme le plus d'électricité et de gaz sur le territoire — et de très loin — est celui de l'industrie alimentaire. En effet, le parc d'activités du Porzo accueille notamment Cité Marine, une grande entreprise de l'industrie agroalimentaire (environ 1 200 emplois sur Kervignac).

LOGEMENT

8 243
résidences principales en 2023 (Insee)

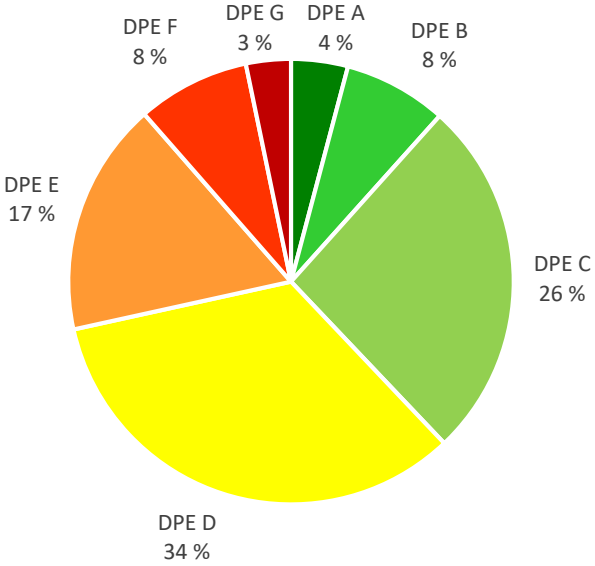
11 %
passoires thermiques (F, G) 16,5 % en Bretagne

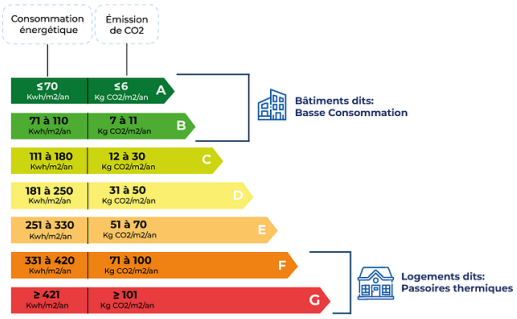
911
ménages chauffés au fioul en 2021

71 %
de résidences principales en sous occupation* accentuée, dont 46 % très accentuée

** Un logement est dit en sous-occupation selon l'Insee lorsqu'il comporte plus de pièces que le nombre théoriquement nécessaire pour le ménage qui l'occupe*

ESTIMATION DPE DES LOGEMENTS (2025)

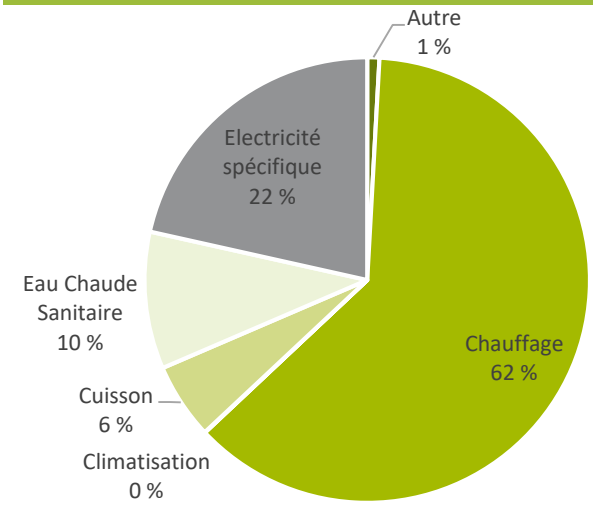




Les Diagnostics de Performance Énergétique (DPE) jouent un rôle essentiel dans la caractérisation des performances énergétiques des bâtiments de logements dans la Base de Données Nationale sur le Bâtiment (BDNB). Les DPE attribuent une classe de performance allant de A à G aux logements, en se basant sur les caractéristiques et données techniques relevées par un diagnostiqueur DPE certifié.

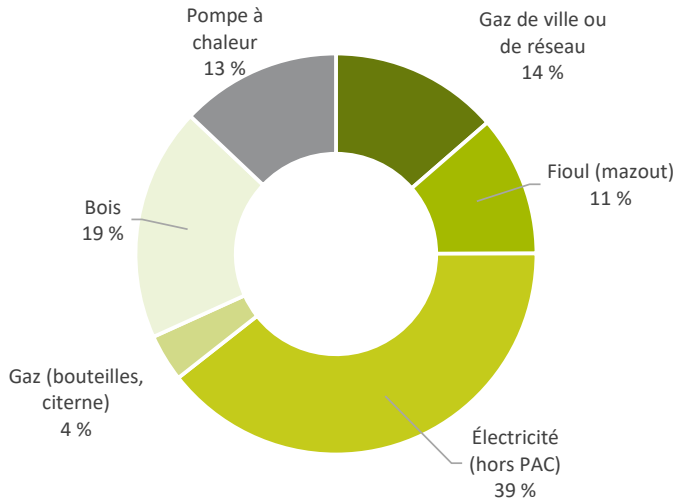
Source : BDNB ; CSTB; version 2025 07a - Traitement : AudéLor, septembre 2026

USAGES ÉNERGÉTIQUES DU SECTEUR RÉSIDENTIEL (2022)



Source : OEB ; Air Breizh ; ISEA V6 - Traitement : AudéLor, septembre 2026

RÉPARTITION DES LOGEMENTS PAR ÉNERGIE DE CHAUFFAGE (2021)



Source : GEODIP ONPE - Traitement : AudéLor, septembre 2026

DENSITÉ DE LOGEMENTS

L'indicateur de compacité urbaine est de 44 % en 2025

C'est le nombre de logements groupés et collectifs nouveaux rapporté au total de logements nouveaux créés dans l'année sur l'agglomération (hors résidences).

19 logts/ha : nombre de logements nouveaux pour 1 ha consommé d'ENAF entre 2021 et 2024 sur BBO communauté. Pour le pays de Lorient Quimperlé, c'est 49 logts/ha et 42 logt/ha hors ville de Lorient.

LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE LOGEMENT (2022)

En 2022, **259 ménages** étaient estimés en précarité énergétique logement par **niveau de vie** (c'est-à-dire qu'ils consacraient plus de 8 % de leur budget aux dépenses énergétiques de leur logement). Cela représentait **3,2 %** des foyers de BBO communauté (10,5 % en Bretagne). *Source : GEODIP - ONPE*

151 GWh
consommés pour la mobilité en 2022 (- 10 % entre 2010 et 2022)

3 617
emplois de BBO communauté sont occupés par des navetteurs en 2020

6 505
Actifs résidents sur BBO communautés sont des navetteurs

14 558
parc véhicule du territoire en 2023 des particuliers soit 1,8 véhicule par ménage

Un navetteur est une personne qui travaille sur une autre commune que celle où il réside. *Un emploi navetté* est un emploi occupé par une personne qui n'habite pas sur la commune du lieu de travail.

PART MODALE ENQUÊTE MÉNAGES DÉPLACEMENTS 2024

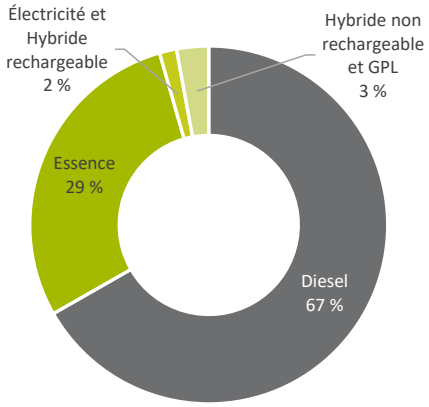
Mode				
Part	18 %	1 %	75 %	6 %

DISTANCE DOMICILE-TRAVAIL MOYENNE À VOL D'OISEAU (MVDO)

Périmètre	Distance MVDO 2015	Distance MVDO 2020	Évolution 2015 - 2020
BBO Communauté	13,1 km	14,7 km	+ 1,6 km

Moyenne des distances de moins de 100 km à vol d'oiseaux effectuées par les navetteurs. Source : Insee RP ; Traitement : AudéLor, août 2026

PARC VOITURES ET MOTORISATION (2023)



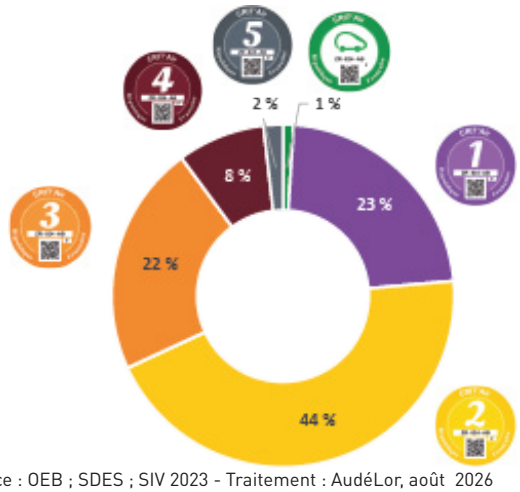
Source : OEB ; SDES ; SIV 2023 - Traitement : AudéLor, août 2026

Les poids lourds roulent exclusivement au diesel (152 véhicules). Les utilitaires légers (2 603) restent très majoritairement diesel, avec une infime part en électrique/hydrogène (6) ou essence (42). Les voitures particulières (13 256) affichent un parc plus diversifié : le diesel domine, suivi de l'essence, mais l'électrique/hydrogène et l'hybride rechargeable progressent, tout comme les motorisations alternatives (Hybride non rechargeable et GPL). En 10 ans les véhicules diesel ont perdu 10 points au profit de l'essence, des véhicules hybrides et des voitures électriques.

RÉPARTITION DES VIGNETTES CRIT'AIR DES VOITURES DES PARTICULIERS ET DES ENTREPRISES (2023)

La vignette Crit'Air classe les véhicules selon leurs émissions de particules fines et d'oxydes d'azote, en s'appuyant sur leur norme Euro. Elle compte 6 catégories, allant de Crit'Air E (véhicules les moins polluants) à Crit'Air 5 (les plus polluants).

Sur BBO Communauté, les voitures **Crit'Air E** (électriques) et **Crit'Air 1** (hybrides, essence Euro 5 et 6) représentaient **24 % du parc en 2023**, soit près d'1/4 des véhicules alors qu'ils ne représentaient que 3 % des véhicules en 2013.



Source : OEB ; SDES ; SIV 2023 - Traitement : AudéLor, août 2026

LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE MOBILITÉ QUOTIDIENNE (2022)

En 2022, **567 ménages** étaient estimés en précarité énergétique mobilité quotidienne par **niveau de vie** (c'est-à-dire qu'ils consacraient plus de 4,5 % de leur budget aux dépenses énergétiques pour la mobilité quotidienne). Cela représentait **7 %** des foyers du territoire (9,4 % en Bretagne). *Source : GEODIP - ONPE*

Panorama BBO Communauté

10 points à retenir

Émissions de GES
-11 % entre 2010 et 2020 ; 5,7 teq CO_2/hab

Séquestration carbone
14 % des émissions compensées en 2022

Consommation énergétique
26 MWh/ hab (23 en Bretagne)

Usages énergétiques
La mobilité et les process industriels dominent la consommation d'énergie

Production d'énergies renouvelables et de récupération
+53 % depuis 2010 ; 2,7 MWh/hab (5,4 en Bretagne)

Activités économiques
63 % d'énergies fossiles (produits pétroliers + gaz)

Logement
Une faible précarité énergétique logement (3,2 % contre 10,5 % en Bretagne)

Mobilité
Une distance moyenne à vol d'oiseau (MVDO) domicile-travail qui s'allonge : +1,6 km en 5 ans

En partenariat avec

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PREFECTURE DU MORBIHAN

FRANCE NATION VERTE
FONDS VERT !

BLAVET BELLEVUE OCEAN Communauté
Kervignac, Merlevenez, Nostang, Plouhinec, Sainte-Hélène

OEB OBSERVATOIRE DE L'ENVIRONNEMENT EN BRETAGNE

Contact :
Rozenn Ferrec
02 97 12 06 66
r.ferrec@audelor.com

Directeur de la publication : Gilles Poupard

ISSN 2118 - 1632

Président d'AudéLor : Pierre-Yves Dréan

AUDÉLOR
DÉVELOPPEUR DE TERRITOIRE
12 avenue de la Perrière
56324 Lorient cedex
02 97 12 06 40
www.audelor.com

Pour télécharger les communications d'Audélor : www.audelor.com